

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(31 janvier 1881)

France

Il convient de louer hautement la presse française; car depuis un an c'est elle qui dans la politique extérieure, est parvenue, par sa vigueur, à soulever l'opinion, et à entraver les plans les plus extravagants de l'autocratie gambettiste; en ce moment encore, elle tient tête au dictateur, et lui signifie avec une remarquable énergie qu'elle ne se laissera pas bâillonner par le projet Agniel.

Le Triboulet et le Constitutionnel sont les plus ardents dans cette bataille; et vraiment si la tolérance calculée des ministres républicains a permis la diffusion d'une presse ignoble et ordurière, il faut avouer que la vraie presse a d'elle-même, en prenant le dessus, et qu'aujourd'hui elle gouverne l'opinion et fait reculer le cabinet.

C'est à la droite, c'est à la presse catholique que revient le principal honneur de cette attitude. Elle en a du reste vaillamment conquis le droit, et ce matin, la Gazette de France, dans un des relevés très instructifs auxquels elle se complait, établit le chiffre monstrueux de 90 procès de presse dirigés par le gouvernement depuis le mois de novembre, contre 61 journaux, pour le seul fait de leur belle conduite comme catholiques et défenseurs du droit, lors de la honteuse exécution des honteux décrets de mars.

Et puisque nous tenons le patron de la République française, nous terminerons en signalant la portée caractéristique d'un premier-Paris, consacré à la question d'Orient.

C'est un blâme mitigé, sous des formes de bienveillance qui pardonne en faveur de la bonne intention, à la politique de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

L'insidieux organe de M. Gambetta conclut en acceptant le fait accompli, c'est-à-dire l'intervention européenne imposée à la Grèce; mais en même temps, il dirige une pointe acérée contre la Turquie, laquelle "a puisé dans une proposition novatrice (sic) un encouragement à résister aux volontés de l'Europe, encourageant dont elle n'avait peut-être pas besoin"; puis il s'arrête sur ce que les Grecs, "rassurés sur la valeur de leur titre qu'ils tiennent de la conférence de Berlin," auraient tort de le compromettre.

Voilà qui est clair et décisif. M. Gambetta, tout au contraire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, déclare que le titre des Grecs, résultant de la conférence de Berlin, est incontestable.

Nous allons voir ce qu'en dira Berlin. Si c'est une riposte à l'article que nous citons de la Gazette d'Angsborg, elle est rapide autant que nette.

Grèce

La presse française se prononce avec une véritable irritation contre la circulaire Coumoundours, dont le

moindre défaut, selon l'expression d'un journal radical, est de "ne pas s'attarder dans les sentiers de la reconnaissance"; car, après tout, c'est à la France que la Grèce doit bel et bien son indépendance; même après Navarin, et sans l'expédition du général Maison en Morée, ce qu'il y a de Grèce actuellement constituée n'existerait que comme principauté vassale de la Turquie, si les visées anglaises avaient triomphé—ou inféodée à la politique moscovite, si les Russes avaient pu faire prévaloir leur avis.

L'intervention diplomatico-militaire de Charles X eut le double effet d'assurer l'indépendance grecque, et d'empêcher les Russes de s'établir à Constantinople.

On conçoit que, devant les audacieuses sommations posées aujourd'hui par M. Coumoundours à la France de lui aider, coûte que coûte, à conquérir la Thessalie, dit-il s'ensuivre une guerre générale, l'opinion française finisse par s'exaspérer, et le prendre de très haut avec le ministre par trop impudent de ce petit pays,—de cette localité, comme l'appellait gravement le célèbre comte de Villèle, chef du cabinet sous la Restauration.

Angleterre et Irlande

Après le procès Parnell, après les déclarations si explicites que, dans une partie de sa circulaire au clergé et aux fidèles d'Irlande, le vénérable Mgr Mac-Cabe, archevêque de Dublin, se voyait pressé de faire, afin que nul ne se méprit dans l'interprétation de la lettre pontificale relative à la Land league, un dernier document apparaît au moment où, par le vote successif des mesures de coercition que le ministère Gladstone obtient du Parlement, la question irlandaise entre dans la phase décisive, dans la phase de l'action,—disons mieux—de la violence.

Une bouche dont tous les catholiques, dont tous les hommes de cœur et de principes respectent l'autorité, celle du Chef exilé de l'illustre race bourbonnienne, a dit un jour: "Je veux mettre la force au service du droit." C'est la formule de la vraie politique.

Les Anglais vont donc employer la force à l'égard de l'Irlande. Reste la question du droit. Non pas de ces droits conventionnels tirés d'un état de choses acquis ou d'un texte légal,—de ce droit que font les hommes et les passions des hommes, et qui s'appuie sur des raisons d'intérêt ou de durée, mais de celui qui existe en Dieu, et qui se reflète dans la conscience humaine lorsqu'elle parvient à se dégager du variable et du contingent, pour ne considérer que l'immuable est le vrai,—du DROIT tout court.

Là-dessus, le sentiment énergiquement formulé des évêques catholiques d'Irlande, réunis en assemblée, aura sans doute quelque valeur pour nos lecteurs, et c'est pourquoi nous cédonns la place à leur déclaration solennelle, reproduite par la presse catholique, à laquelle ils l'ont

communiquée: nous en empruntons le texte à l'Univers:

"Il a été résolu par nous, disent les évêques:

"1. Que comme nous avons été chargés par la volonté du Dieu tout-puissant, non seulement de la garde de la foi morale de notre peuple, mais aussi du soin des membres pauvres et opprimés de notre troupeau, nous nous sentons forcés, par un sentiment solennel de notre devoir, de déclarer une fois de plus que l'état actuel de la législation foncière en Irlande est intrinsèquement dangereux pour la paix et le bonheur de notre peuple, et que la confiance mutuelle entre les différentes classes de la société ne sera jamais rétablie tant que cette législation n'aura pas subi une réforme complète et approfondie.

"Qu'étant ainsi convaincus de la nécessité de cette réforme, nous protestons avec fermeté contre toute réforme insuffisante et hésitante sur cette question vitale; nous considérons ici notre sentiment, qu'une législation de ce genre—si bien intentionnée qu'elle soit,—loin de calmer le mécontentement universel, aggraverait les maux actuels, et conduirait à une agitation prolongée et exaspérée.

"3. Que notre confiance dans le bon sens et les sentiments généraux de notre peuple n'étant pas ébranlée, nous sommes persuadés que l'introduction immédiate au Parlement d'une loi foncière, basée sur le respect de tous les droits existants, serait le signal qui rendrait la paix et la sécurité à toutes les classes; et que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer la crainte assez généralement répandue, que si l'ordre paraissait régner grâce à des lois de force, la branche de la "Législature" qu'on regarde comme défavorable aux droits populaires pourrait rejeter totalement ou annuler de fait toute mesure d'utilité pratique soumise à sa considération, résultat que nous ne pouvons envisager sans de sérieuses alarmes.

"Collège de Maynooth, 25 janvier 1881."

L'Univers ajoute: "Cette pièce, si grave et si éloquente dans sa significative concision, est signée par Mgr Mac-Cabe, archevêque du Dublin, président de la réunion des prélats, et par NN. SS. Mac-Gettigan, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande; Mac-Evilly, évêque de Galway; Dorrian, évêque de Down et Connor; Donnelly, évêque de Clogher; Conaty, évêque de Kilmore; Gillooly, évêque d'Elphin; Lynch, coadjuteur de Kildare; Duggan, évêque de Clonfert; Moran, évêque d'Ossory; Warren, évêque de Ferns; Mac-Cormack, évêque d'Achonry; Woodlock, évêque d'Armagh; Logue, évêque de Raphoe."

Nous ne ferons pas de commentaires. Cela s'accepte ou se rejette.

La lettre du Saint-Père ouvrirait au cabinet anglais une large et féconde voie pour la générosité réparatrice qui, en abjurant les injustices du

passé, désarme de droit les revendications du présent, et reste ensuite libre d'invoquer le respect nécessaire de l'autorité.

Mais le ministre de la Reine s'appelle Gladstone;—il n'a pas voulu passer par la porte qui lui était ouverte, il n'a pas daigné la voir... Il verra bientôt dans quelle impasse il entraîne l'Angleterre.

Colombie du Cap

Les échecs subis par les troupes britanniques, qui ont vainement tenté de forcer les passages du Drakenberg contre les Boers,—dont nous avions jadis signalé le zèle à s'en emparer,—sont confirmés par divers détails, et font l'objet des commentaires de la presse. Elle s'accorde à mal augurer de ce début.

L'opinion anglaise—qu'il ne faut pas confondre avec le cabinet—paraît déjà se retourner contre le chef du ministère. Ses défenseurs whigs objectent gravement que, dans la question du Cap comme en Afghanistan, M. Gladstone est obligé de subir les "fruits amers" de la politique suivie par le cabinet Beaconsfield.

Et qui l'empêchait d'en prendre le contre-pied,—de rendre aux Boers leur indépendance, et de traiter avec la Russie sur la question afghane?... Si les fruits sont amers, c'est qu'il y a mordu, quoique ne les ayant pas semés.

Le plan des sociétés secrètes

Le document que nous allons livrer à la curiosité de nos lecteurs est d'une valeur historique très grande, par la raison qu'il projette une vive lumière sur le concept initial des sociétés secrètes, en même temps qu'il révèle, entre ce concept et plusieurs grands faits contemporains, des affinités singulières.

A l'époque où ce document vit le jour, il n'était pas encore question de Franc-Maçonnerie; la chose existait déjà, mais elle s'appelait la Haute-Vente.

La phraséologie maçonnique est de nos jours bien inférieure au franc-parler de la Haute-Vente. Peut-être est-ce de là qu'est venu le nom de franc-maçon.

Toujours est-il, qu'en comparaison de leurs devanciers, nos maçons d'aujourd'hui ne sont plus, sous le rapport des énonciations de principes que des démolisseurs couteux et dégénérés.

Cela dit, nous reproduisons le document en question; il a pour titre: Instructions secrètes de la "Vente suprême" aux carbonari d'Italie:

"Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française: l'anéantissement à tout jamais du catholicisme, et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout, sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard.

"Ce que nous ambitionnons, ce n'est plus la révolution dans une contrée ou dans une autre; cela s'obtient toujours, quand on le veut bien; pour tuer sûrement le vieux monde,

nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique et chrétien.

"Le rêve des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons: c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme..."

"Ne nous décourageons donc ni par un échec ni par un revers..."

"Préparons nos armes dans le silence des ventes; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses..."

Ayez l'œil toujours ouvert sur ce qui se passe à Rome. Dépopularisez la prêtraille par toutes sortes de moyens..."

Voici maintenant le plan d'attaque:

"Nous sommes trop en progrès pour nous contenter du meurtre. A quoi sert un homme tué?"

"N'individualisons pas le crime. Afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la haine contre l'Eglise, nous devons le généraliser.

"Le christianisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que les monarchies; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent couler sous la corruption. Ne nous lassons donc jamais de corrompre.

"Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc popularisons le vice dans les multitudes. Quelles les respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent; faites des cours vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques..."

"C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption du peuple par le clergé, et du clergé par nous, la corruption qui doit conduire l'Eglise au tombeau."

"Cette corruption en grand doit atteindre tous les états, tous les âges, tous les sexes: les enfants dans les pensionnats, les jeunes gens dans les écoles publiques, les hommes, qu'on isole de la famille et qu'on nourrit dans les cafés et les cercles de lecture antichrétienne; les personnes qui, suivant l'expression des sectaires eux-mêmes, sont le cœur de l'Eglise, le clergé, les religieux, les prélats eux-mêmes."

Ce qui frappe dans la lecture de ce document instructif c'est d'abord la carrure des énonciations de principes; en second lieu, c'est la persistance de l'idée maçonnique à travers les différentes transformations que la marche ascendante de la civilisation chrétienne a naturellement imposées à ses procédés.

Au temps de la Haute-Vente, il s'agissait déjà de précipiter "au tombeau"—on dit aujourd'hui "dans la fosse"—le "cadavre du catholicisme."

A l'heure où nous sommes, l'effort n'a pas dévié d'une ligne, et si nos maçons n'ont plus, comme leurs aînés, déclaré ouvertement qu'ils auront recours à la corruption pour en arriver à leurs fins, n'est-il pas vrai d'ailleurs qu'ils agissent dans ce sens avec un ardeur sans pareille?"

La corruption, dit le document que

nous venons de citer, "la corruption en grand doit atteindre tous les états, tous les âges, tous les sexes; elle doit atteindre les enfants dans les pensionnats, les jeunes gens dans les écoles publiques."

Eh bien, n'est-ce pas là le programme dont la réalisation est sous nos yeux? A quoi le libéralisme risqué-il en Belgique, sinon à s'emparer de l'enfance et de la jeunesse depuis quinze ans?

Nulle part on n'avoue qu'il s'agit de corrompre l'enfance et la jeunesse; mais partout on emploie le plus sûr, le seul infaillible moyen d'y parvenir, en supprimant Dieu, source de toute morale, de toute vertu, de toute pureté et de toute dignité!

Plus que jamais cela se décide "dans le silence des ventes"—pardon! des Loges.—Mais plus que jamais aussi cela s'exécute au grand jour, en sorte qu'on peut dire que si la Franc-maçonnerie a perdu son ancienne franchise de parole, dans ses actes, par contre, elle a gagné en audace cynique.

A tout prendre, elle nous paraît être mieux que jamais dans son rôle.

EXISTENCE DE DIEU

[crote. Qui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire. Quels témoins éclatants devant moi rassemblés! Répondez, cieux et mers, et vous, terre, parlez!

[étoiles? Quel bras peut vous suspendre, innombrables, Nuit brillante dis-nous qui ta donne tes voiles? O cieux! que de grandeur et de majesté! J'y reconnais un maître à qui rien n'a coûté, Et qui, dans nos déserts, a semé la lumière. Ainsi que dans nos champs il sème la poussière

Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau, Astre toujours le même, astre toujours nouveau, [l'onde, Par quel ordre, ô Soleil! viens-tu, du sein de Nous rendre les rayons de ta clarté féconde? [jours:

Tous les jours je t'attends, tu reviens tous les Est-ce moi qui t'appelle et qui régis ton cours? Et toi dont le courroux veut engloutir la terre, Mer terrible, en ton lit quelle main te resserre? Pour forcer la prison tu fais de vains efforts; La rage de tes flots expire sur tes bords. Fais sentir ta vengeance à ceux dont l'avarice Sur ton perfide sein va chercher son supplice.

Hélas! près de périr t'adressent-ils leurs vœux? Ils regardent le ciel, secours des malheureux. La nature, qui parle en ce péril extrême, Leur fait lever les mains vers l'astre suprême: Hommage que toujours rend un cœur effrayé Au Dieu que jusqu'alors il avait oublié!

La voix de l'univers à ce Dieu me rappelle; La Terre le publie: Est-ce moi, me dit-elle, Est-ce moi qui produis mes riches ornements? C'est celui dont la main pose nos fondements. Si je sers tes besoins, c'est lui qui me l'ordonne! Les présents qu'il me fait, c'est toi à qu'il les [donne.

Je me pare des fleurs qui tombent de sa main; Il ne tait que l'ouvrir et m'en remplit le sein. Pour consoler l'espérance du labourer avide, C'est lui qui dans l'Egypte, où je suis trop aride, [bords, Veut qu'au moment prescrit, le Nil, loin de ses Répandu sur ma plaine y porte mes trésors.

A de moindres objets tu peux le reconnaître: Contemple seulement l'arbre que je fais croître: Mon suc dans la racine à peine répandu, Du tronc qui le reçoit à la branche est rendu.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

1er Mars 1881.—No 74

LE PARDON DU MOINE

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite).

Un moment après, un refrain de chanson arrivait de la rue, les deux complices se firent un signe mutuel de garder le silence.

Un jeune homme venait d'entrer dans la salle.

Il avait seize ans peut-être, des cheveux de ce ton roux très commun à cette époque, et que l'on donnait à la chevelure d'une façon artificielle, quand la nature l'avait faite brune. Cet adolescent, déjà fatigué par les veilles et qui semblait soutenir avec peine le poids de la vie, se laissa tomber, plutôt qu'il ne s'assit, dans un grand fauteuil.

—Dieu! que je m'ennuie, Fuentés! dit-il; partout et toujours... Chez vous moins qu'ailleurs, il faut bien le dire; mais en vérité, je ne suis pas même sûr de m'y distraire... Je chan-

ge de milieu, voilà tout. C'est quelque chose, mais cela ne suffit pas... Il y a des pauvres qui trouvent l'existence bonne, des riches aussi; moi, je bâille ma vie... J'ai voyagé, et les voyages me fatiguent... Les grands repas me délabrent l'estomac... Le jeu seul parvient non pas à me réjouir mais à m'arracher à ma torpeur, et je m'y voue, je m'y jette pour oublier...

—Que votre père possède une immense fortune dont vous hériteriez un jour?

—Sans doute, dit le jeune homme; mais mon père n'a pas cinquante ans.

Ce mot cynique fit frissonner Fuentés.

—Je croyais que la mauvaise veine d'hier vous avait ruiné, dit Lello.

—Ruiné de la façon la plus complète, et cependant...

Il tira une bourse de sa poche et fit tinter l'or qu'elle renfermait.

—Votre père est venu à votre aide?

—Lui! jamais! Il vent que je parte pour les Indes.

—Vous avez emprunté?

—Mes amis sont dépensiers comme moi.

—Alors, dit Lello, je ne comprends pas...

—Ma mère a des diamants... dit Francesco.

—Elle les a vendus pour vous?

—Elle obéit trop à l'impulsion de

mon père pour cela...

—D'où provient donc cet or?

—Je vous croyais fort pour le devenir, dit Francesco.

—Vous dites que votre mère n'a pas vendu ses diamants?

—Non, mais je les ai engagés pour elle.

—Sans la prévenir?

—Naturellement.

—Et quand elle l'apprendra?

—Je gagnerai peut-être ce soir, dit Francesco.

—Et si vous perdez?

—Si je perds...

Il s'arrêta un moment, puis il reprit:

—Si je perds, je ferai un malheur!

—Voyez-vous! dit Lello en riant; ce Francesco devient tragique.

La porte s'ouvrit de nouveau et deux hommes parurent. Graves et pâles tous deux, ils portaient sur leurs visages la trace de profonds chagrins.

L'un était un honnête homme que la mauvaise foi d'un ami mettait dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements, et qui, perdu d'honneur le lendemain sans doute, venait demander au jeu une ressource suprême.

L'autre était un père de famille réduit à la plus profonde misère, et qui sans ressources pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille, accourait chercher dans ce tripot du pain pour ses enfants.

Ces deux hommes s'étaient connus dans des jours prospères, et, se rencontrant dans un moment également douloureux, ils se confièrent leur désespoir, et le marchand conseilla à son ami de jouer ses dernières ressources sur un coup de dés.

Lentement, la salle se remplit. Jeunes et vieux, gentilshommes et bourgeois se pressaient dans le patio, dans les salons.

Le négociant des Grandes-Indes, qui devait commander des tableaux à Miguel, ne se fit pas attendre. L'or sonnait dans ses poches, et il regardait l'assemblée avec l'assurance de la fortune.

Le jeu commença. A peine ceux qui devaient y prendre part s'étaient-ils rangés près de la table que la physionomie de chacun refléta un aspect différent. Une angoisse profonde passa sur certains visages. Les narines se dilatèrent, les yeux devinrent fixes, les lèvres tremblantes, articulèrent des mots sans suite, évocations adressées, sans doute à la chance qui allait se montrer plus ou moins favorable.

Les joueurs d'échecs s'installèrent dans un petit salon paisible, tandis que les parties de cartes et de dés s'organisaient dans la grande salle.

Le marchand des Grandes-Indes et Francesco semblaient les deux seuls champions sérieux de cette bataille. Chacun d'eux avait jeté sur la table une bourse pleine d'or, et les coups

de dés se succédaient avec des chances diverses, sans amener le triomphe d'un seul. Le jeune marchand avait le teint animé, une sorte de colère empourprait ses joues. Ses yeux dardaient les flammes, et il se penchait sur la table afin de voir plus vite les dés de son adversaire.

Francesco était pâle, au contraire; la mauvaise action qu'il avait commise laissait, malgré sa perversion, un remords au fond de son cœur; s'il s'était rendu coupable, il voulait au moins devoir une somme énorme à la passion qui l'avait fait tomber si bas.

Il voulait retourner chez le Lombard et lui reprendre les diamants de sa mère. Il jouait avec une sorte de tension d'esprit mêlée d'impatience et de rage. Bien qu'il n'eût pas semblé inquiet en racontant à Lello ce qu'il venait de faire, il se demandait comment il pourrait soutenir le regard de sa mère s'il rentrait chez elle sans avoir dégagé ses diamants.

Lello Lelli l'observait à la dérobée. Le jeune marchand, sans mettre moins de passion dans son jeu, se possédait davantage.

Mais la chance sur laquelle avait compté Francesco, cette chance qu'il poursuivait depuis tant de mois sans pouvoir l'atteindre, loin de lui sourire, semblait le fuir plus que jamais.

Il perdit, coup sur coup, jusqu'à ce qu'il lui restât une seule pièce d'or.

Ne voulant pas la risquer sur un seul dé, il en fit la monnaie.

Il gagna, doubla sa mise et gagna encore. Il ne gardait pas assez de sang-froid pour jouer avec prudence; le démon de l'argent, la fièvre du gain le dominaient à cette heure jusqu'à la folie.

Le jeune marchand perdit l'or de sa bourse, les diamants de ses doigts la boucle de sa toque. Et à mesure qu'il perdait, Francesco voyait ses richesses s'envoler devant lui. Il se trouvait possesseur d'un morceau d'or si énorme, qu'il se sentait incapable d'en supporter la valeur. Son visage avait pris une expression rayonnante; il parlait avec volubilité, et semblait défier les joueurs malheureux.

—J'offre, dit-il, de soutenir la partie contre chacun de vous.

—Même contre moi? demanda Lello.

—Et pourquoi pas contre vous, sénor?

—Je porte malheur! dit Lello.

—Bah! dit Francesco, c'est un conte de votre pays.

—Et vous refusez d'y croire? —Absolument. —Jouons, dit Lello. —Jouons, répondit Francesco.

(A suivre.)

La feuille le demande, et la branche fidèle. Prodiges de son bien, le partage avec elle.

SOMMAIRE

Revue générale. Le plan des sociétés secrètes. Existence de Dieu. FEUILLETON: Le pardon du moine [A SUIVRE.]

Annouces Nouvelles.

Avis.—M. Noël Rancourt. Portes en fer à l'épreuve du feu.—M. P. Whitty. Grande réduction.—Behan Bros.

CANADA QUEBEC, 1er MARS 1881

Translation du corps de Mgr Cazeau

Malgré la pluie et l'état affreux des chemins, une foule considérable de personnes se dirigeait hier après midi vers l'église du Bon-Pasteur, pour donner une dernière marque d'estime et de reconnaissance à l'illustre Prélat que tout Québec a appris à respecter et à aimer, et comme prêtre et comme citoyen.

A 4 1/2 heures précises, le cortège commençait à défilier. Le deuil était conduit par MM. Merrill, V. Cazeau, et P. E. Smith, neveux du Prélat.

Venaient ensuite les membres des trois sociétés suivantes: l'Institut St-Patrice, L'Institut canadien et le Cercle catholique.

Tous les magasins étaient fermés, sans excepter ceux de nos compatriotes anglais qui ont montré dans cette circonstance toute l'admiration qu'ils ont conservée pour Mgr Cazeau.

A la Basilique, le corps fut reçu par Mgr A. Racine, revêtu de la chape et mitre en tête, accompagné de M. l'abbé G. Drolet, curé de Sillery, et de M. l'abbé P. Roussel, directeur du Pensionnat de l'Université.

Sur de larges banderoles qui bordaient les galeries et les corniches du chœur on lisait les inscriptions suivantes; dans le chœur à droite: In omni ore quasi mel ejus memoria; à gauche: In ascensu altaris sancti gloriam dedit; dans la nef à droite: Virum bonum et benignum, modestum moribus et eloquio decorum; à gauche: Caritas patiens est, non quaerit quae sua sunt, omnia sustinet.

Mgr l'archevêque avait pris sa place sur le trône archiépiscopal, assisté de MM. les abbés Hoffman et Bégin. Nos seigneurs les évêques de Ri-

moski et de Chicoutimi et plusieurs prêtres, tant de la ville que des campagnes avoisinantes, entouraient le cercueil.

Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke fit la levée du corps, après quoi l'on psalmodia l'office des morts. Et la foule silencieuse se dispersa vers six heures.

Obsèques de Mgr Cazeau

Le service, ce matin, a été chanté par Monseigneur l'archevêque, avec M. le Grand Vicairé Langevin comme prêtre assistant. M. le Grand-Vicairé Gravel de St-Hyacinthe agissait comme diacre et M. le Chamoine Lesage de Montréal comme sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait nos Seigneurs les Evêques de Rimouski, de Sherbrooke et de Chicoutimi etc., etc.

Dans le bas chœur on voyait Sir Narcisse Belleau, M. le Shérif Chauveau, M. le consul Lefavre, les honorables M. M. Loranger, Flynn, T. Paquet, M. M. les échevins et conseillers, les membres du cercle catholique de Québec, les membres de l'Institut littéraire de St-Patrice, et le chef de police M. Vohl.

Mgr l'archevêque a prononcé lui-même l'oraison funèbre, il avait pris pour texte ces paroles: Dilectus Deo et hominibus, et memoria ejus in benedictione erit. Il a été chéri de Dieu et des hommes et sa mémoire sera en bénédiction. Mgr a ensuite parlé de la compassion de Mgr Cazeau pour les misères, de son zèle pour la gloire de Dieu et de son dévouement pour les pauvres.

Sa compassion: quelles misères n'a-t-il pas soulagées, Dieu seul pourrait en faire le dénombrement. Je me contenterai de citer seulement deux faits. Lorsque l'incendie en 1845, ravageait une partie de la ville, Mgr Cazeau, se dévoua et n'épargna rien pour rendre aussi efficaces que possible les secours que l'on donnait aux incendiés.

Il est une autre occasion où sa charité se montra dans toute sa clarté; vous vous souvenez, mes chers frères, a dit Mgr, de l'année 1847, où les enfants de la malheureuse mais fière Irlande, fuyant la peste et la famine dans leur malheureux pays, vinrent aborder sur nos rivages où les poursuivaient la maladie et la mort.

Il y avait près de sept cents de ces malheureux dont beaucoup, parmi les enfants, n'avaient plus ni père ni mère, ni parents ni demeure.

Mgr Cazeau fut chargé de les recueillir et de les placer; il s'en acquitta avec cette compassion et cette charité dont son cœur débordait.

Il les recueillit tous, il leur trouva à tous un père, une mère et une demeure, de sorte que chaque orphelin pouvait dire avec vérité cette parole de Notre Seigneur: Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a pris sous sa protection. Dieu, a dit Mgr, fait tout dans ce monde par l'entremise des hommes, et ne fait rien par lui-même; il gouverne son Eglise du haut du ciel par l'entremise du pape et des évêques, de même qu'il prend soin des malheureux par les soins des personnes charitables; de même qu'il est le père des orphelins et qu'il donne à chacun les grâces nécessaires pour les secourir, de même il a mis dans le cœur de Mgr Cazeau, un rayon de son amour paternel pour secourir les nombreuses misères dont il était le témoin.

Mais, mes chers frères, Mgr Cazeau ne s'est pas contenté de trouver des places et des positions, à ces sept cents déshérités de la fortune, mais il les a suivis dans toutes les situations de la vie; il prenait part à leurs joies et à leurs misères et les veillait à leurs derniers moments; il fut pour eux l'économiste sage et fidèle auquel plusieurs confièrent leurs économies.

Mgr Cazeau a brûlé jusqu'à sa mort de ce zèle, de ce feu dévorant de la charité que Notre Seigneur est venu apporter sur cette terre. Nommé, aussitôt qu'il fut ordonné prêtre, chapelain de la congrégation des hommes, il voulut y dire sa première

messe et il s'acquitta à leur égard de tous les devoirs d'un bon père.

Admirons ici, mes chers frères, les vues de Dieu, qui voulut que Mgr Cazeau fut nommé chapelain de l'asile du Bon Pasteur, car c'était bien là le terrain qui convenait pour son ardente charité.

Le bon Pasteur veille à ses brebis et si une vient à se séparer, il court après, il la ramène au bercail, puis il invite ses amis à se réjouir avec lui; voilà l'idée que nous devons nous former du Bon Pasteur et c'est là le rôle que Mgr Cazeau a rempli fidèlement, aidé des bonnes sœurs du Bon Pasteur qui se dévouent au soin des malheureuses.

Mais il faut un pasteur, un père, un prêtre qui les accueille, qui achève leur conversion, qui les confesse et leur indique le chemin de la vertu; tout cela demande le cœur d'un bon pasteur conforme à celui de Notre Seigneur. Depuis 25 ans que Mgr Cazeau a la charge de l'hospice du Bon Pasteur il en a rempli les devoirs avec la plus ardente charité.

Il y a à peu près huit jours, l'avant-dernier dimanche, il a encore dit la messe, confesse, donné la communion aux religieuses et aux pénitentes, prêché deux sermons, l'un en français, l'autre en anglais, donné la bénédiction du St Sacrement, puis confesse de nouveau le soir. Voilà le récit d'une de ces journées qu'il a prodiguées depuis 25 ans.

Les deux derniers sermons que Mgr Cazeau a prêché ont été sur la charité dont son cœur brûlait si ardemment pour cet asile du Bon Pasteur, auquel il a souvent et largement donné sans jamais rien en recevoir; la seule récompense qu'il demande pour tout ce qu'il a fait pour cette maison c'est de reposer dans le cimetière du Bon Pasteur.

Mgr l'archevêque, après avoir fait le récit du dévouement, de l'habileté de Mgr Cazeau, dans les diverses charges qu'il a remplies auprès de Nos Seigneurs les évêques depuis sa nomination à la prêtrise, rend personnellement l'hommage à ces mêmes qualités et aux bons conseils qu'il n'a cessé de donner à l'archevêque comme grand vicairé général.

C'est pour reconnaître le mérite de tous ces travaux que Pie IX a voulu honorer Mgr Cazeau en conférant le titre de, Prélat domestique de Sa Sainteté, à ce prêtre si digne de l'estime de nos concitoyens, suivant les paroles mêmes de notre Saint-Père, afin que l'aurole des honneurs que nous déposons sur sa tête le fasse briller davantage.

Mgr l'archevêque, après avoir fait le récit des derniers moments de Mgr Cazeau, auxquels il a assisté lui-même, a terminé cette oraison funèbre en demandant à Dieu de ne pas juger son serviteur dans toute la rigueur de sa justice, car quel est celui qui pourra en supporter les rigueurs, et en demandant pour lui au Seigneur de lui donner le repos éternel. Dona ei requiem aeternam, Domine.

Après le libéra les restes de Mgr Cazeau ont été transportés à l'asile du Bon Pasteur où Mgr Langevin a officié. Le cortège qui suivait le corps était très nombreux.

Instruction publique.

Nous avons reçu le dernier rapport financier (copie anglaise) du Surintendant de l'Instruction publique, pour l'année expirée le 30 juin dernier. Les dépenses au montant de \$332 524 13 ont été distribuées comme suit:

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes: Ecoles communes (\$155 000 00), Education supérieure, High Schools, Ecole normale Jacques Cartier, Ecole normale McGill, Ecole normale Laval, Institution des sourds muets, Pensions des Instituteurs à la retraite, Inspecteurs d'écoles, Municipalités pauvres, Dépôt de livres, Ecole des sciences et des arts, Conseil de l'Instruction publique, Total (\$332 524 13).

Les dépenses ont été moins considérables l'année dernière que par le passé, car le gouvernement n'avait

pas voté de crédits pour les livres de prix et le Journal d'Education; de plus les écoles normales ont reçu \$4 000 de moins qu'en 1879, et les salaires des Inspecteurs d'écoles ont été rognés de \$11 759, et les sommes octroyées au dépôt de livres ont été beaucoup moindres qu'en 1879.

Le Journal des Trois-Rivières annonce la mort de M. Valère Guillet, notaire, arrivée samedi dernier; M. Guillet était âgé de 84 ans et 7 mois.

Il fut, durant quelques années, le représentant du Comté de St-Maurice à l'Assemblée législative de la province du Bas-Canada, mandat qu'il exerçait encore lorsqu'en 1836, il fut nommé coroner pour le District des Trois-Rivières, charge qu'il a occupée pendant plus de 40 ans. Il était allié par ses ancêtres maternels à Pierre Boucher, premier gouverneur de la ville des Trois-Rivières.

Nous avons la douleur d'enregistrer le décès du plus jeune enfant de M. Elzéar Brousseau, d'Ottawa, Marie Joseph Jules, âgé de 18 mois. C'est la quatrième victime de cette terrible maladie, la diphtérie, dans la famille de M. Brousseau. Quelle épreuve pour les parents!

EN IRLANDE

Dans son discours à Borrisokane, le 27 février, M. Dillon a donné des instructions pour que les causes relatives à la loi de la Ligue soient soulevées, dans chaque endroit, au comité local de la Ligue, en dehors de la présence de la police.

Des signes de déunion sont signalés dans la Ligue; le dépôt des fonds à l'étranger n'est pas bien vu par tout le monde; plusieurs caissiers locaux se sont démis, et préfèrent émigrer.

Un certain nombre d'Irlandais se sont rendus dans le Lancashire, où le Fébianisme est organisé.

Les mandements des évêques à l'occasion du carême expriment l'espoir que le gouvernement résoudra d'une manière satisfaisante la question des terres, et détournent les fidèles de tout ce qui pourrait avoir un caractère illégal; il contiennent l'expression de la plus vive sympathie pour le peuple irlandais.

A Cork, le clergé et les laïcs sont impressionnés défavorablement des relations de M. Parnell avec les communistes.

M. Parnell fait annoncer une grande assemblée, pour l'un des dimanches qui suivront l'introduction du "Land Bill."

Deux ligueurs ont été arrêtés à Tralee.

Notes commerciales

Le Moniteur du Commerce a fait son apparition vendredi. Comme son nom l'indique, ce journal est dévoué aux intérêts commerciaux et promet de rendre à la population parlant la langue française les mêmes services que rend à nos concitoyens d'origine anglaise le Journal of Commerce. Cette nouvelle publication, tant sous le rapport du fond que de la forme, ne laisse rien à désirer. Le haut commerce a déjà commencé à lui donner son patronage et nous voyons parmi les noms des annonceurs, des marchands de Québec, comme J.-Bte Renaud, P. Garneau et Frère, etc.

On dit que M. David Moore a vendu ses coupes de bois près de Pembroke à M. R. J. R. Booth pour \$133,000.

Si l'on en croit certains journaux des Etats-Unis, Jay Gould aurait acquis le contrôle de la compagnie de télégraphe de Montréal.

Les recettes de l'Intercolonial pour le mois de janvier 1881, s'élevaient à \$117,695, dont \$38,310 pour le transport des voyageurs et \$79,385 pour le fret. C'est une augmentation sur le mois correspondant de l'année dernière, qui a donné \$113,881 de recettes.

—On lit dans le Journal de Commerce:

"Si nous en croyons les promesses de concurrence que vont se faire les abattoirs à Montréal, il va se produire toute une révolution dans le marché des viandes. Il n'y a pas de doute qu'un seul abattoir peut suffire pour les besoins d'une ville comme Montréal. Lorsqu'il y en aura, chacune des compagnies se trouvera obligée de faire valoir son capital comme elle le pourra. Retirant un profit insuffisant des opérations seules de l'abattage, elle cherchera forcément à se rattraper dans le débit même de la viande. En d'autres termes, elle se substituera aux bouchers. Une compagnie qui possède un capital de \$200,000 avec un outillage parfait, peut naturellement

acheter le bétail à meilleure composition que les bouchers et le revendre également en détail à meilleur marché, puisqu'elle est mieux organisée pour profiter du sang, des os, des peaux, en un mot de tous les déchets que le boucher jette, mais avec lesquels une compagnie d'abattoirs fabrique de la colle, du savon, des engrais. Nous pouvons prédire, si deux abattoirs se construisent, qu'il arrivera un temps où la viande se détaillera à Montréal à raison de 5 ou 6 centins la livre."

Histoire du Canada

Les premiers colons de la Nouvelle France.

III. ABRAHAM MARTIN.

Abraham Martin, dit l'Ecosais, pilote de la rivière St-Laurent, a laissé par ses filles une nombreuse postérité. Le vieux marin, mentionné plusieurs fois dans le Journal des Jésuites sous le nom de Maître Abraham, a légué son nom aux célèbres plaines où se décida, en 1759, le sort de la Nouvelle France. Dans les archives du monastère des Ursulines de Québec sont consignés les titres des deux terres qui lui ont appartenu. La première, contenant vingt arpents, lui fut donnée en 1646, par Adrien Duchesne, chirurgien; la seconde, de douze arpents, lui fut concédée par la Compagnie de la Nouvelle France. Ces deux terres réunies furent vendues aux Ursulines, par les héritiers de Maître Abraham. D'après un ancien plan, elles étaient comprises entre la rue Ste-Genève à l'est, la rue Claire Fontaine à l'ouest, le coteau St-Louis au sud, et une ligne suivant le crête du coteau Ste-Genève et se terminant à la côte d'Abraham. La terre d'Abraham Martin reçut le nom de plaine d'Abraham, nom étendu au plateau voisin, sur lequel fut livrée la célèbre bataille entre Wolfe et Montcalm.

A. Martin eut de son épouse Marguerite Langlois, plusieurs enfants, dont un seul garçon qui lui survécut, Charles Amador, le deuxième prêtre canadien. Il naquit et fut baptisé à Québec le 7 mars 1648 par le P. Lejeune. Il eut pour parrain Charles Amador de Saint-Etienne, Sieur de la Tour, qui se rendit célèbre par sa bravoure et sa fidélité à la France dans les guerres de l'Acadie. Il fut d'abord curé de Beauport et puis de Ste-Famille (L. O.). A l'érection du chapitre de Québec, le 8 novembre 1684, il devint chanoine et fut nommé curé du Château-Richer. Plus tard il fut nommé curé de Notre-Dame de Foye, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1711; il était âgé de 63 ans. Un manuscrit intitulé "De la dévotion à la Ste-Famille, par la mère Marie André Regnard Du Plessis de Ste-Hélène" nous fait connaître que l'abbé Martin était un habile chantre, et qu'il composa le chant de la messe et de l'office de la Ste-Famille, tel qu'il est encore aujourd'hui.

Il y eut deux Abraham Martin, qu'il importe de ne pas confondre; à cause de divers incidents qui se rapportent à la vie de l'un d'eux. La famille Taché compte à la fois parmi ses ancêtres en ligne directe, les trois premiers colons de Québec, Louis Hébert, Guillaume Guillard et Abraham Martin.

La mission des Cercles Agricoles

CONCOURS

Le Courrier du Canada s'occupe avec persévérance et succès de la fondation et du développement des cercles agricoles. Dans une suite d'articles bien écrits et bien pensés, il indique les dangers à éviter, la marche à suivre. A notre avis, les Cercles ont une mission toute tracée. Ils doivent d'abord servir de trait d'union entre leurs membres, leur permettant d'obtenir plus facilement et à meilleur marché, par l'association, tout ce dont ils ont besoin: grains et graines de semence, instruments et animaux améliorés, etc., etc. Les Cercles peuvent aussi faciliter grandement les entreprises publiques d'utilité générale, telles que les fromageries, les beurrieres, les fabriques de sirop de sorgho, et même celles de sucre de betterave.

Quant à la partie intellectuelle, il nous semble que les réunions mensuelles ne doivent jamais manquer d'intérêt. Il suffit d'y songer quelques instants pour trouver mille et un sujets de discussions utiles et animées. Trop souvent, on croit que ces réunions de cultivateurs manquent d'intérêt si l'on n'a pas pu s'assurer d'avance un discuteur. Evidemment, les causeries bien faites ont un attrait particulier; mais ne trouverait-on pas dans chaque numéro du Journal d'Agriculture des sujets abondants de discussion. Nous savons que très souvent nos articles sont soumis à une critique sévère et nous nous en réjouissons. C'est une indication certaine d'intérêt. Ce que nous désirons maintenant c'est que ces critiques, venant d'hommes de jugement qui s'occupent comme nous exclusivement d'agriculture, puissent porter des fruits abondants. Pour cela, il suffirait de nous faire part des résultats des discussions dans les cercles agricoles. Que les secrétaires prennent note des remarques importantes faites dans le cours des séances; qu'un petit comité, composé de deux membres ou plus, soit choisi dans le but de revoir le rapport du secrétaire avant qu'il nous soit transmis, et ainsi les vingt mille lecteurs du journal pourront profiter des bons avis et des remarques utiles qui auront trouvé naissance dans les réunions des cercles.

On sait que le Département d'Agriculture nous permet d'adresser gratuitement le Journal à tous les membres des cercles régulièrement organisés, et qui s'engagent à nous fournir un rapport annuel au moins. Or, afin d'encourager les cercles à nous faire connaître plus souvent le résultat de leurs discussions, nous leur offrons maintenant trois prix annuels: un de vingt piastres, un de quinze piastres et un de dix piastres, pour les trois rapports de cercles agricoles les plus fréquents, les plus complets

et les plus utiles. On le voit, il ne s'agit pas ici de prix de littérature. Auront les prix ceux qui se seront montrés les plus pratiques et les plus actifs.

Plusieurs cercles agricoles s'organisent dans le district de Québec. On vient d'en établir un à Deschambault et un autre à Ste-Marie de la Beauce, tous les deux sous la présidence honoraire de M. le curé du lieu. Espérons que ces deux exemples porteront des fruits multiples et que les cercles resteront sous la haute direction du Clergé. C'est, à notre avis, la seule garantie de stabilité et d'utilité que l'on puisse donner à ces organisations toutes de dévouement et de charité d'un côté, et d'intérêts matériels très prononcés, de l'autre côté.

(Le Journal d'Agriculture).

EUROPE

FRANCE. Paris, 28 février.—45 wagons de munitions de guerre sont arrivés à Dunkerque, et vont être embarqués pour la Grèce. A Marseille, 6 000 kilogrammes de dynamite vont être embarqués pour la même destination.

ANGLETERRE. Londres, 28 février.—La nouvelle de la mort du général Colley se confirme, on annonce aussi la mort du commandant Romilan, de la brigade navale.

—M. Gladstone a diné à Windsor, et pourra paraître à la Chambre mercredi.

—C'est le général Roberts qui succède au général Colley.

—Il a été question, à la chambre des Communes, de l'arbitrage anglo-français demandé par le Pérou.

—Les Home-Rulers présentent diverses motions relatives à la magistrature en Irlande; toutes sont rejetées; mais le temps s'est passé, et le budget de la guerre n'a pu être introduit.

—Une dépêche de Hong-Kong, 1er février apprend que la barque anglaise Chinaman a été coulée à fond par le steamer anglais Creaghland; 7 personnes ont péri.

AMERIQUE

Chicago, 28 février.—Il y a eu hier une terrible tempête; le vent soufflait avec une vitesse de 63 milles à l'heure; il y a des inondations.

Plusieurs médecins signalent l'extension du choléra, et l'attribuent à l'usage trop répandu des graisses de porc.

Albany, 28 février.—A l'Assemblée, M. Low a présenté un bill incorporant "The Niagara River Bridge Company."

Petites nouvelles

CERCLE CATHOLIQUE.—Demain soir, à l'heure ordinaire, il y aura réunion des membres du Cercle. Tous sont priés d'y assister.

M. le président fera plusieurs communications importantes qui intéresseront les membres à un haut degré.

CALENDRIER.—Québec, mardi 1er mars, 1881, 2e jour de la Lune. Nouvelle lune hier soir à 5 heures 47 minutes.

Le jour dure 11 heures 02 minutes, et la nuit 12 heures 58 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 42 minutes, passe au méridien à midi 12 minutes, et se couche à 5 heures et 44 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 35 degrés et 9 dixièmes.

La Lune s'est levée ce matin à 6 heures 41 minutes, a passé au méridien à 1 heure 7 minutes, et se couche ce soir à 7 heures 26 minutes; elle se lèvera demain matin à 7 heures et 06 minutes.

Le soir les trois planètes Vénus, Jupiter et Saturne se voient fort rapprochées au sud-ouest.

MAIRIE.—John Sharples, écuier, a été réélu maire de St-Colomb de Sillery.

MORT SUBITE.—Madame Philomène Royer, âgée de 36 ans, épouse de Florent Labrie, de St-Jean Isle d'Orléans, est morte subitement, vendredi l'après-midi à sa résidence.

FEU A BEAUPORT.—Hier après-midi le feu a détruit la fabrique de chaussures de MM. Marcoux & Lagacé à Beauport. La brigade du feu de l'asile s'est rendu sur les lieux et a réussi à préserver plusieurs des principales machines. Les pertes sont couvertes par les assurances. MM. Marcoux & Lagacé étaient à Québec pendant cet incendie.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, samedi matin, vers cinq heures, dans la maison servant à faire sécher le bois, de MM. Edson Fitch et Cie, à St-Romuald. L'alarme a été donnée, et tous les hommes du voisinage se sont mis à lutter contre l'élément destructeur qui opposait sans cesse une terrible résistance à leurs efforts. La maison a été entièrement consumée. Les pertes sont considérables.

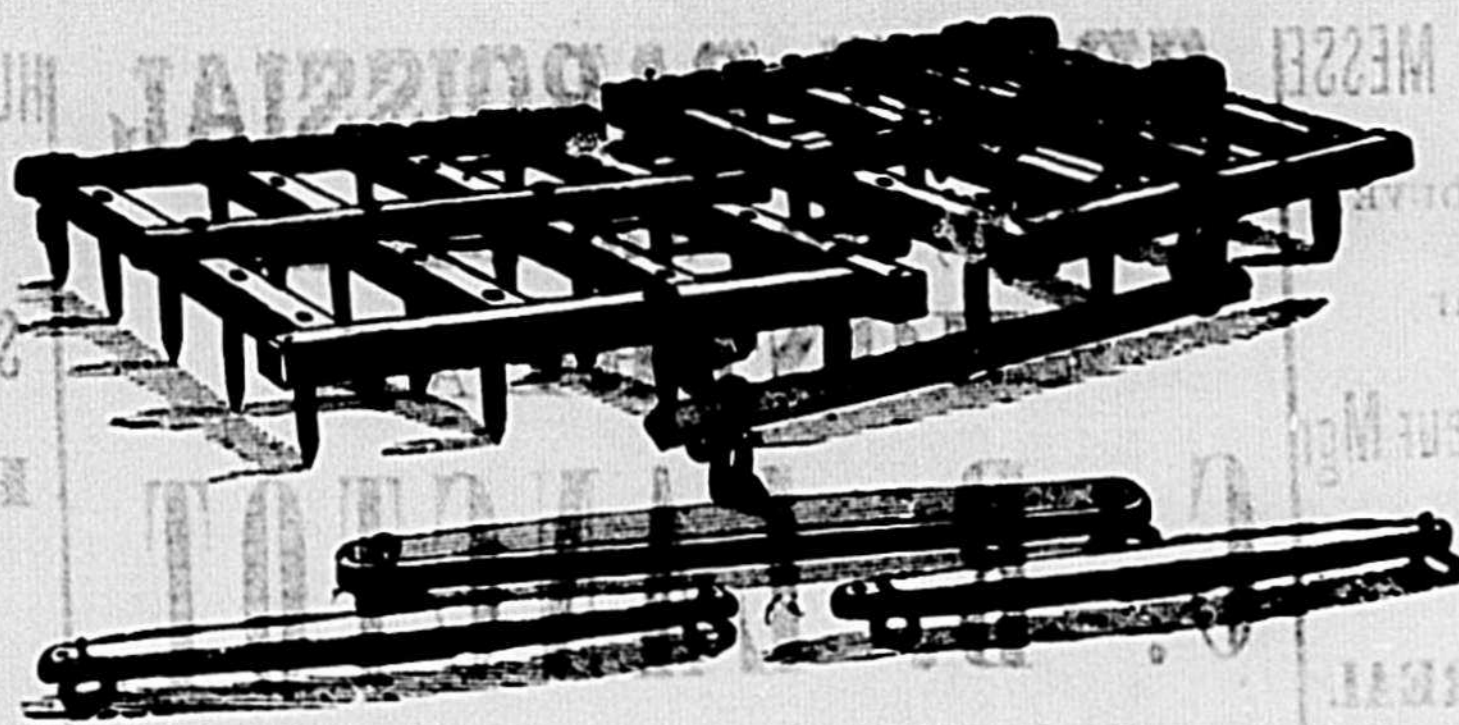
INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—A une assemblée du Bureau de Direction de l'Institut Canadien, tenue le 28 février, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées.

Proposé par l'honorable Edouard Rémillard, secondé par M. Philippe Siros.

Que l'Institut canadien de Québec a appris avec le plus profond regret la mort de Son Excellence Monseigneur Charles Félix Cazeau, Prélat Domestique de Sa Sainteté, Vicairé-Général de l'archidiocèse de Québec, l'un des membres fondateurs et directeurs de cet Institut.

Proposé par M. D. J. Montambault secondé par M. Thomas Etienne Roy. Que cette mort prive l'archidiocèse de Québec d'un prélat éminent par ses vertus et ses connaissances, l'Institut canadien d'un membre distingué par l'at-

DEMEAGEMENT



CHS. T. COTE & Cie FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre, QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture...

- Charrues à perche forgée et orfèvre d'acier pour deux chevaux.
Moussonnaises de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood"
Faucouilles pour un cheval.
Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux...

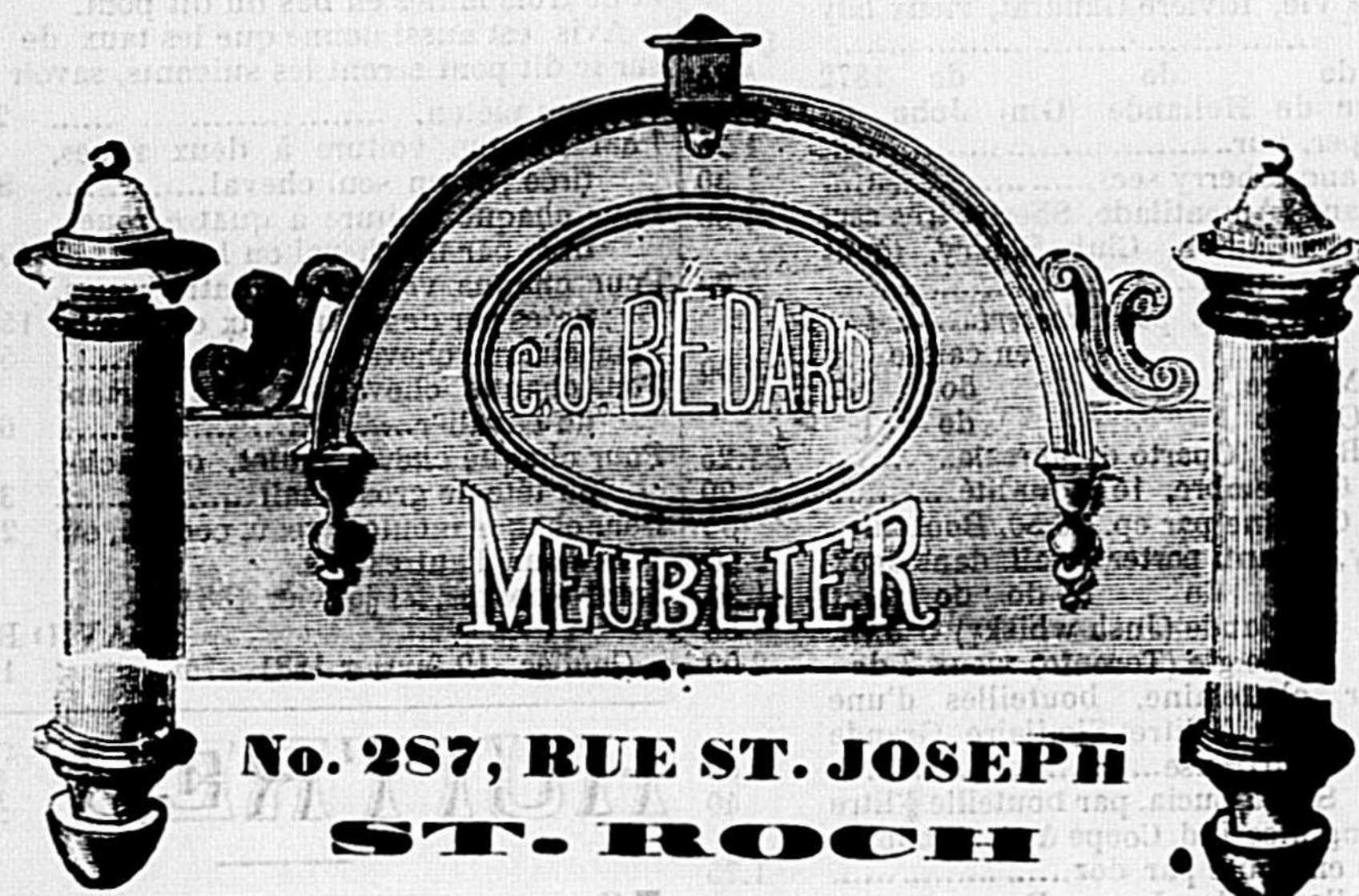
CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre.

Bureau de Poste, Boite 134.

Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



No. 287, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, de Salons, de Salle à diner, etc.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880-1 an.

ROULETTES A Boule de verre

POUR Lits, Pianos, Orgues et Fournitures De toute Description.

Cadeaux! Cadeaux!

NOUS tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que

Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Epergnes en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

RENAUD & CIE,

24, rue St-Paul.

Québec, 9 décembre 1880.

FOURRURES.

Magnifique assortiment comprenant Casques de Dames, Manchons, Pélerines, etc., etc. Pardessus pour Hommes, Casques, Gants, etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

CHEZ

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 26 octobre 1880



CHEMIN DE FER C. M. O. & O

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE JEUDI, 23 DECEMBRE 1880.

Les trains partiront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, etc.

[Trains Locaux entre Aylmer.] Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Doroites élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Bureau général, 13, Places d'Armes

RUREAU DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, LOUIS, Québec.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1880 - Arrangements d'hiver - 1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Table with columns: Train d'Express pour Halifax et St. Jean, Train d'Accommodation et de la Malle, Train de Fret.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 24 nov 1880. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 27 novembre 1880.



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera

Table with columns: QUÉBEC, STATION DE LEVIS. Rows: 7.15 Express pour Halifax, 8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup, etc.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 13 décembre 1880.

AVIS AUX MM DU CLERGE, ETC., ETC.

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS : -85, RUE D'AGUILLON.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de la construction d'églises, presbytères, de communautés religieuses, etc.

IMPORTATIONS!

1880-AUTOMNE-1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

DRAPS DE MOSCOU. DRAPS DE CASTOR. DRAPS DOUBLE FOULÉS. DRAPS MOTTONÉS. DRAPS MATELASSÉS. DRAPS DE PILOTE.

SERGES NOIRES, etc., etc. TISSUS DE LAINE D'ÉCOSSE, DOUBLE ET SIMPLE largeur. TISSUS DE LAINE CANADIENS (NOUVEAUTÉS).

NOUVEAUX TISSUS DE LAINE (POUR ULSTERS). ETOFFES NOUVELLES POUR MANTEAUX DE DAMES. VELOURS DE SOIE POUR MANTEAUX DE DAMES.

SOIES GROS GRAIN, NOIRES ET DE COULEURS. VELVETINES NOIRES ET DE COULEURS. SATINS NOIRES ET DE COULEURS. PLUCHES DE SOIES DE COULEURS.

FRANGES DE SOIE NOIRE ET DE COULEURS. Grand assortiment DE Plumes, Fleurs, Rubans, Mousselines tuyautées (frillings), etc., etc.

MERINO noir et de couleurs, CACHEMIRE, PARAMATA, THIBET CLOTH, VICTORIA CORD, ALPACA.

CRÊPES DE COURTAULD. NOUVELLES ETOFFES A ROBES. NOUVELLES ETOFFES (dernier goût) pour costumes. PARAMATA à SOUTANE. CEINTURES DE PRÊTRES.

Grand assortiment de Couvertures BLANCHES et GRISSES. NOUVELLES COUVERTURES DE VOITURES (Wrappers).

Tapis, Prelarts, Rideaux. Tapis Bruxelles, Tapis Tapestry, Tapis Impérial, Tapis Écossais, Tapis Union, Tapis Tapestry et Laine pour escalier, Tapis de Manille, Tapis (real Napier), Tapis de Cocoa.

Prelarts Anglais, do Américain, etc., do do pour Escaliers. Nattes en Laine, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocoa.

Rideaux en Point (au patron), Rideaux en Point (à la verge), Mousseline à Rideaux. Dames de Soie, (pour rideaux), Repp de soie, (do do), Repp de Soie de Laine, (nouveau) Dames de Laine (veauté) Frange de Laine (pour rideaux), Glands do do do Pôles et Corniches en Cuivre, (pour Rideaux), Baguettes en Cuivre (pour Escaliers).

ASSORTIMENT DE CRETONNES, CONDITIONS FACILES, ESCOMPTÉ AU COMPTANT.

J. Hamel & Frere, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58, BASSE-VILLE.

Québec, 20 décembre 1880.

Demande d'emploi. UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place, à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada.

Québec, 8 avril 1880.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80-81-Arrangement d'Hiver-80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battés sur le Clyde, à double hélice.

Table listing steamships: PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, WEST VIRGINIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, COINTHIAN, PUENCIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de BOSTON chaque MERCREDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallees et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant) partiront comme suit :

De Halifax : Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepont. Prices: \$67, \$77 et \$87.

Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit :

Table listing steamships: SARDINIAN, HIBERNIAN, POLYNESIAN, CASPIAN, SARMATIAN, CANADIAN, PARISIAN.

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepont. Prices: \$20, \$15, \$6.

Le steamer NEWFOUNDLAND doit établir un service d'hiver entre Halifax et Saint-Jean, Terre-Neuve; les départs coïncideront avec les steamers laissant Liverpool pour Halifax les 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars.

DE HALIFAX. 15 février, 17 mars, 15 mars, 29 mars, 12 avril, DE SAINT-JEAN, T. N. 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril.

LES STEAMERS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison de navigation d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON (via Halifax s'il y a lieu) et chaque semaine de BOSTON directement pour GLASGOW.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest. Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAFFERTY & CIE., Agent.

Québec, 9 février 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNES.



Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du Foie, de l'Estomac, des Reins et des Boudes. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 2s. 9d., 1s., 2s., et 3s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENT. Je n'ai pas d'agent aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533 OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London.

Québec, 2 novembre 1880-1 an.

J. & W REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880.

PETES DU NOUVEL AN.

Les meilleurs Vins sont en vente chez

M. A. J. TURCOTTE, MARCHAND-ÉPICIER,

N. 207, Rue St-Joseph, SAINT-ROCH.

SHERRY depuis \$1.20 à 5.00. VIN ROUGE (O'Porto) 1.20 à 5.00 le gal. COGNAC depuis \$3.00 à 7.00.

CHATEAU L'QUEM " MARGAUX " POUJAU VIN DE BOURGOGNE, BAUNE " BORDEAUX à \$3.00 la douzaine " MALAGA " PRIORATO, etc., etc.

A la veille des fêtes, les familles ont l'habitude de se procurer de liqueurs, vins, etc. En visitant le magasin de M. Turcotte, on trouvera le vin de meilleur choix venant de France, d'Espagne, etc. Ces vins qui se recommandent par leur excellent goût, sont vendus à des prix fort modérés.

M. Turcotte offre aussi en vente une grande quantité d'effets d'épicerie tels que RAISINS DE VALENCE " " CORINTHE " " MALAGA ORANGES A 20 cts LA DOUZAINE Québec, 27 décembre 1880.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Cette remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une Poudre BLANCHE et contenu dans une petite boîte en carton. Le prix en est de 15 CENTS. Nous pouvons vendre 1/2 DOZ. de ces PETITES BOÎTES pour \$1.80.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 5 avril 1879.

Fabrique de Meubles

—DE— Pimodan Langlois, 299, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN QUEBEC.

Meubles de Ménages, assortiment complet, Meubles de Salon, de Salle et Chambre à Coucher, etc. Réparation exécutée avec promptitude.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. Québec, 16 sept. 1880.

CONDITIONS —DU— Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE. CANADA ET ÉTATS-UNIS. Un an \$6.00, Six mois \$3.00, Trois mois \$1.50.

ANGLETERRE... Un an \$25.00, Six mois \$12.00, Trois mois \$6.00.

FRANCE... Un an \$30.00, Six mois \$15.00, Trois mois \$7.50.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous... 15 centimes. Pour chaque insertion subséquente... 12 1/2 centimes.

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, Dn N. E. DIONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assistant rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. N. B. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire, No 91, Rue Buade, H. V., Québec.